

CONCERNE**PRÉREQUIS****OBJECTIFS**

- Assurer pour vous une veille réglementaire santé sécurité environnement personnalisée.
- Déetecter de manière exhaustive les textes applicables ou potentiellement applicables.
- Vous aider à analyser les textes réglementaires applicables.

Ces objectifs sont valables quelle que soit la formule de veille ; pour les packs de veille les plus complets, l'analyse est facilitée par les réunions.

DURÉE SANCTION

1 an

PÉDAGOGIE

Un bulletin commenté de veille réglementaire sera communiqué tous les deux mois.

Notre consultant se tient également disponible par téléphone afin d'analyser les bulletins commentés de veille. Pour les bulletins contenant des textes applicables importants, un appel téléphonique sera organisé par notre consultant.

INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.

Feuille de présence.

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

**LIEU
EN ENTREPRISE**

Albertville - Annecy - Avignon - Bourg en Bresse - Chambéry - Grenoble - Lyon - Mâcon - Roanne - Saint Etienne - Valence ...

CONTENU DÉTAILLÉ

Il est souvent difficile de s'y retrouver dans la masse des nouveaux textes.

D'autant plus que cela demande beaucoup de temps de recherche, de lecture et de compréhension.

CONTENU DES BULLETINS DE VEILLE

- Liste des textes détectés en matière de sécurité et/ou environnement et leur caractère applicable ou non.
- Les textes en version intégrale.
- Des fiches « synthèse » d'aide à la compréhension des textes.
- La forme du bulletin est le fruit d'une concertation entre le client et GEDAF.

	VRP Basique	VRP Medium	VRP Top
Cadrage de la veille	Réaliser par vos soins (questionnaire)	Réaliser par nos soins lors d'une visite	Réaliser par nos soins lors d'une visite
Bulletins de la veille	6	6	6
Réunion sur le terrain	-	1 réunion/an	3 réunions/an
Assistance téléphonique	Oui	Oui	Oui

Nos centres de formation : Valence - Grenoble - Chambéry

